

M A G A Z I N E THONON

numéro **COVID 19** spécial

CRISE SANITAIRE

THONON SE DÉCONFINE

www.ville-thonon.fr

SERVICES MUNICIPAUX COMMENT FONCTIONNENT-ILS ? ÉCOLE UNE REPRISE PROGRESSIVE L'HÔPITAL FACE À LA CRISE

Au plaisir de **VOUS** RETROUVER

**VOS BARS, CAFÉS ET RESTAURANTS
THONONNAIS**



SOMMAIRE

THONON MAGAZINE
SPÉCIAL COVID-19 - JUIN 2020

4 DIAPORAMA

6 SERVICES MUNICIPAUX



**COMMENT
FONCTIONNENT-ILS
AUJOURD'HUI ?**

10 ÉDUCATION

**UN SERVICE DE GARDE EXCEPTIONNEL
RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES ÉCOLES**

**PETITE ENFANCE
UN ACCUEIL PAR PETITS GROUPES**

12 SANTÉ

LES HÔPITAUX DU LÉMAN ONT TENU LE CAP

14 ÉCONOMIE

AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS

15 RESPONSABILITÉ CITOYENNE

**PROPRETÉ URBAINE
RETROUVONS (VITE) LES BONS GESTES !**

**GESTES BARRIÈRES
POURQUOI PORTER UN MASQUE ?**

Informations en vigueur au moment de la rédaction de ce supplément (début juin). Pour suivre l'actualité de la Mairie et tout savoir sur le fonctionnement de ses services, rendez-vous sur www.ville-thonon.fr.

Numéro spécial Covid-19

Édité par le service Communication
communication@ville-thonon.fr

Directeur de la publication : Dominique MOUILLET

Rédactrice en chef : Marie DUVERGER

Rédaction : Marie DUVERGER

Couverture : Sémaphore

Crédit photo : services municipaux, sauf mention contraire

Conception-réalisation : DU BRUIT AU BALCON

www.dubruitaubalcon.com

Secrétariat de rédaction : Véronique VALTY

Impression : IME BY ESTIMPRIM 25110 Autechaux

Tirage : 22 000 exemplaires - **Dépôt légal :** 2^e trimestre 2020

ÉDITO



JEAN DENAIS
Maire de
Thonon-les-Bains

UNE CRISE SANITAIRE INÉDITE

Depuis le 17 mars, nous vivons une crise sanitaire exceptionnelle. Nos services ont dû s'adapter, sans jamais s'arrêter de travailler, notamment pour apporter notre aide aux plus démunis. La première et la seconde phase du déconfinement nous ont permis de rouvrir progressivement nos sites au public, tout en veillant au respect indispensable des gestes barrières. Aujourd'hui, nous avons à cœur de vous accueillir

dans les meilleures conditions, tout en garantissant la sécurité de notre personnel.

Les mesures annoncées par l'État nous ont parfois semblé peu compatibles avec la réalité du terrain, néanmoins, là aussi, nous avons su nous adapter et mettre en place une organisation qui puisse convenir à tous. Les écoles ont été rouvertes, les sites sportifs le sont également progressivement, et nous avons été à l'écoute de nos commerçants afin de les accompagner pendant cette période.

J'espère que ces initiatives ont contribué et contribueront à vous protéger, à nous protéger. Je vous souhaite à tous de passer un bel été à Thonon, de profiter de nos parcs et jardins et, surtout, de consommer local.

Prenez soin de vous !

**Protégez-
vous,
protégeons-
nous**



.01

“
Heureusement
vous étiez
là !
”



.06



.05



.02

01. MERCI AUX AGENTS DE PROPRETÉ qui n'ont jamais cessé de travailler pour maintenir nos rues et nos parcs propres. **02. MERCI AUX COUTURIÈRES DE L'ATELIER RE-NÉE** qui se sont installées dans la salle Lémaniaz (Grangette) pour concevoir des masques et des blouses en tissu. **03. MERCI AUX AGENTS MUNICIPAUX** qui ont été réquisitionnés pour l'opération « Un masque pour chaque habitant » (distribution des courriers, saisie des demandes, permanence téléphonique ou encore mise sous pli et distribution des masques dans les boîtes aux lettres). **MAIS AUSSI MERCI À TOUS LES AGENTS** qui ont fait fonctionner les services municipaux, sans oublier tous ceux qui ont manifesté des gestes de solidarité entre voisins ou collègues. **04. ET PENDANT CETTE PÉRIODE... LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES** ont été maintenues mais en comité restreint. **05. ... LES JARDINS FAMILIAUX** ont pu rouvrir pour permettre à leurs usagers de démarrer leur activité. **06. ... ET LE POSTE MÉDICAL AVANCÉ** a été un maillon indispensable dans la gestion de la crise aux Hôpitaux du Léman.



.03



.04



COMMENT FONCTIONNENT-ILS AUJOURD'HUI ?

SERVICES MUNICIPAUX

LES MESURES DE CONFINEMENT PUIS DE DÉCONFINEMENT N'ONT PAS ARRÊTÉ LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX. ILS ONT DÛ NÉANMOINS S'ADAPTER AU PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR.

Document actualisé le 12 juin 2020 selon les consignes gouvernementales en vigueur. Si le processus de déconfinement venait à s'accélérer, les services à la population seraient réadaptés. Retrouvez les informations en temps réel sur www.ville-thonon.fr.

SI L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE N'A JAMAIS CESSÉ DE FONCTIONNER, LA PRISE DE RENDEZ-VOUS AVEC LES SERVICES DE LA MAIRIE EST DE NOUVEAU POSSIBLE DEPUIS LE 11 MAI. ELLE EST D'AILLEURS OBLIGATOIRE POUR LES ADMINISTRÉS QUI DOIVENT ENTRER DANS L'HÔTEL DE VILLE, ÉQUIPÉS D'UN MASQUE DE PROTECTION.



SERVICE POPULATION - ÉTAT CIVIL

L'enregistrement et la remise des cartes d'identité et des passeports aux usagers se font, jusqu'à nouvel ordre, uniquement sur rendez-vous, de 8h20 à 12h et de 13h40 à 17h, avec de plus la réouverture de la permanence du samedi matin également sur rendez-vous.

Le service reste par ailleurs accessible pour les déclarations de naissance, de reconnaissance et de décès en appelant le 04 50 70 69 82. Il répond également, sur rendez-vous, aux demandes des usagers qui concernent la délivrance d'un certificat de vie ou d'une attestation de domicile.

Notez que les mariages, ainsi que l'enregistrement des PACS, ont repris depuis le 2 juin, dans la limite de 10 personnes maximum, et en veillant au respect des gestes barrières. Les rassemblements devant la Mairie sont quant à eux toujours interdits.



URBANISME

Le service Urbanisme est ouvert au public uniquement sur rendez-vous, limité à deux personnes équipées d'un masque de protection. C'est pourquoi il est demandé aux usagers de privilégier les communications téléphoniques au 04 50 70 69 94 ou par mail : urbanisme@ville-thonon.fr



POLICE MUNICIPALE GESTION DU DOMAINE PUBLIC

La Police municipale a maintenu toutes ses activités et ses missions traditionnelles. L'accueil du public a néanmoins été réorganisé selon le respect des mesures sanitaires : deux personnes au maximum dans le hall d'accueil, lavage des mains obligatoire à l'entrée.



VOIRIE, ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS, BÂTIMENTS

Les services ont repris leurs activités, dans le respect des règles sanitaires. Les chantiers engagés avant le confinement ont également repris et les grands parcs publics de la Ville sont de nouveau ouverts au public.



SERTE

DÉCHETTERIE DE VONGY

La déchetterie de Vongy a repris son fonctionnement habituel depuis le 15 juin. Il n'est donc plus obligatoire de prendre rendez-vous avant de vous rendre sur place. Vous devrez cependant être muni d'un masque pour entrer sur le site.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS n'a jamais cessé d'apporter son aide auprès des publics retraités, isolés ou fragilisés durant cette période. Ses services sont toujours joignables par téléphone ou par mail :

- **Portage des repas à domicile**
04 50 71 00 12 - servicesauxseniors@ville-thonon.fr ;
- **Établissement médico-social - La résidence « Les Ursules »**
04 50 71 51 42 - foyer-ursules@ville-thonon.fr ;
- **Pôle animations seniors**
04 50 71 18 56 - pole-animations-seniors@ville-thonon.fr ;
- **Pour toutes les demandes d'aide alimentaire et d'accueil des plus démunis**
04 50 70 69 50 - ccas@ville-thonon.fr.

Voici un panel des services apportés pendant le confinement...

... EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

La demande de livraison des repas au domicile des retraités thononais a fortement augmenté durant le confinement, nécessitant la mise en place d'une quatrième tournée dès le 21 mars. Le nombre de repas distribués par jour est ainsi passé en moyenne de 130 à 178. En parallèle, les personnes inscrites sur le plan canicule de l'été 2019 ont été contactées deux fois par semaine afin d'assurer un lien social avec les seniors isolés.

... EN FAVEUR DES THONONAIIS FRAGILISÉS FINANCIÈREMENT

Le CCAS a alloué des bons alimentaires d'urgence en faveur des ménages les plus précaires pendant cette période de crise sanitaire, sur demande des travailleurs sociaux. Ce sont ainsi environ 170 bons de premières nécessités qui ont été délivrés pour un total de près de 12 000 €.

... EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS

La Ville de Thonon a mis à disposition le gymnase de la Versoie à l'association « La Passerelle » afin d'y organiser l'accueil de jour pour les personnes sans domicile. Cette délocalisation a permis de disposer d'espaces plus grands pour les personnes adressées par le 115 à l'accueil de nuit dans les locaux du Môle.

PÔLE ANIMATIONS SENIORS

REMBOURSEMENT DES USAGERS



Les activités de détente et de loisirs ne pouvant reprendre avant la fin de la saison (30 juin), les usagers seront remboursés des actions annulées.

Jusqu'à

207 REPAS LIVRÉS PAR JOUR

au domicile des personnes
âgées pendant le confinement



SERVICE DE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE



PLAGE MUNICIPALE : RÉSERVEZ VOTRE CRÉNEAU

La Plage municipale rouvre ses portes le dimanche 21 juin, uniquement sur réservation en ligne sur www.ville-thonon.fr (mise en place de dix créneaux de 1h30 sur toute la journée avec 16 personnes maximum par créneau). Dans un premier temps, seul le bassin de 50 mètres sera accessible pour la natation exclusivement. Tarif unique de 2 € par personne.



MÉDIATHÈQUE : LE DRIVE EST OUVERT !

Le Pôle culturel de la Visitation reste, pour le moment, fermé. Néanmoins, les équipes de la médiathèque se mobilisent depuis le 11 mai pour enregistrer les nombreux retours (près de 900 par jour, les premières semaines) et appliquer le protocole sanitaire strict qui comprend notamment la mise en quarantaine des documents avant leur remise en rayon.

En parallèle, un service de *drive* est maintenant proposé aux abonnés. Vous pouvez désormais réserver jusqu'à quatre documents sur le portail de la médiathèque <https://mediatheque.ville-thonon.fr> grâce à votre carte de lecteur. Vos commandes seront ensuite à retirer, sur rendez-vous, à la médiathèque, les mercredis et samedis de 10h30 à 17h30 et les jeudis de 10h30 à 12h30. Lors de votre venue (seule de préférence !), des consignes sanitaires seront à appliquer : port du masque vivement recommandé, mise à disposition de gel hydroalcoolique, distanciation d'au moins un mètre entre chaque personne... Et pensez également à vous munir d'un sac pour transporter vos documents.

MISE EN QUARANTAINE DES DOCUMENTS AVANT LEUR REMISE EN RAYON



CULTURE : RÉOUVERTURE DES MUSÉES ET DE LA CHAPELLE

Le musée du Chablais et l'écomusée de la pêche et du lac réouvriront leurs portes le mercredi 24 juin, à leurs horaires habituels. L'équipe des musées a mis tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions (mise à disposition de gel hydroalcoolique, mise en place de plexiglass de protection ou encore désinfection régulière des locaux). Des règles seront néanmoins à respecter : port du masque obligatoire, maximum 8 personnes dans le musée et un parcours de visite adapté pour empêcher les croisements. **À noter que les entrées au musée du Chablais et à l'écomusée seront exceptionnellement gratuites pour tous.**

La Chapelle vous accueillera, quant à elle, dès le vendredi 26 juin pour découvrir son exposition d'été, *De la couleur avant toute chose*, dédiée à Marion Charlet et David Hockney. Là aussi, tout a été mis en place pour garantir le respect des règles essentielles de distanciation physique et de protection, tant des équipes que des visiteurs. Le port du masque sera obligatoire et des axes de circulation vous indiqueront le sens de la visite dès votre entrée dans le bâtiment.



SPORTS

L'accueil physique du public à l'entrée de la Maison des Sports est de nouveau possible depuis le 11 mai, dans un espace dédié et sécurisé. Un grand nettoyage et une désinfection des différents sites est en cours, de même qu'un travail pour la réouverture des équipements sportifs en accès libre (*skatepark, pumptrack*).

SOLEDAD



Marion Charlet, *Soledad*, 2015, acrylique sur toile, 230 x 180 cm, © ADAGP Paris, 2020 / courtesy de l'artiste



ÉDUCATION

Antoine Berger

CONFINEMENT

UN SERVICE DE GARDE EXCEPTIONNEL

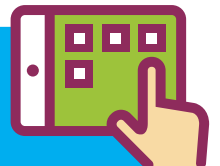
DÈS LE DÉBUT DU CONFINEMENT, LA VILLE A MIS EN PLACE UN SERVICE EXCEPTIONNEL D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DES PROFESSIONNELS INDISPENSABLES À LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE ET À LA VIE DE LA NATION. CE SERVICE GRATUIT A PERMIS D'ACCUEILLIR, 7 JOURS SUR 7, LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS. UNE SOLUTION PLÉBISCITÉE PAR PLUSIEURS FAMILLES THONONAISES.

436 ENFANTS ACCUEILLIS SUR 38 JOURS

Les enfants scolarisés ont été accueillis du lundi 16 mars au dimanche 10 mai, y compris les week-ends et durant les vacances scolaires, sur les sites du Châtelard, du Morillon et de la Grangette. Au quotidien, ils ont été encadrés par les enseignants volontaires sur les temps scolaires mais aussi par près de 40 agents municipaux dont 17 animateurs de la Fédération Léo Lagrange pour la gestion des temps péri et extrascolaires.

L'ÉCOLE À LA MAISON FACILITÉE

Depuis la mi-mars et jusqu'à fin juin, la Ville met à la disposition des élèves et des enseignants son matériel informatique scolaire. Cela représente 200 iPads pour permettre aux enfants de suivre au mieux le dispositif *Ma Classe à la maison* et de conserver un lien direct avec leur enseignant, mais aussi 10 ordinateurs portables pour les enseignants non équipés à leur domicile.



RETOUR EN CLASSE ET EN CRÈCHE POUR TOUS À PARTIR DU 22 JUIN,

DÉCONFINEMENT

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES ÉCOLES

DÉBUT MAI, LES ÉQUIPES MUNICIPALES ONT ÉTÉ MOBILISÉES POUR PERMETTRE UNE REPRISE, DANS LES MEILLEURES CONDITIONS, AUX ÉLÈVES AINSI QU'ÀUX PERSONNELS ÉDUCATIFS.

Les élèves des neuf établissements scolaires publics ont pu faire leur retour en classe, dès le mardi 12 mai. Cette reprise progressive (dont celle du service de restauration scolaire depuis le 25 mai) a pu être organisée dans les meilleures conditions grâce à la présence de 85 % des agents municipaux (ATSEM, agents d'entretien et concierges) et au remplacement des 15 % restants.

UN PROTOCOLE ADAPTÉ POUR CHAQUE ÉCOLE

Un dispositif de circulation a été mis en place dans chaque école, avec en parallèle une distribution du matériel indispensable

à la protection de tous : masques pour le personnel municipal, solutions hydroalcooliques à chaque entrée d'établissement et dans chaque espace de vie, mais aussi des gants de protection pour assurer la sécurité des personnels.

DES AGENTS FORMÉS AUX GESTES BARRIÈRES

Afin d'être opérationnel avant le retour des élèves en classe, chaque agent municipal a été formé au respect des gestes barrières et aux mesures sanitaires en vigueur depuis le 11 mai.

CENTRES DE LOISIRS

UNE REPRISE AVEC DES EFFECTIFS RESTREINTS

Afin de respecter au mieux le protocole du ministère de la Jeunesse et des Sports concernant les centres de loisirs, la Ville a pu rouvrir ses trois accueils extrascolaires, malgré des effectifs très faibles, dans le but d'éviter tout brassage inter-écoles.

VISITE DE LA DIRECTRICE ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE, LE 19 MAI, ÉCOLE DU CHÂTELARD



Aurélien Mocq[©]

PETITE ENFANCE



UN ACCUEIL PAR PETITS GROUPES

Dès le lundi 11 mai, les équipes des multi-accueils Lémantine et Petits Pas Pillon ont réinvesti leurs locaux préalablement réaménagés et de nouvelles façons de travailler. Le nombre d'enfants accueillis a dû être revu à la baisse afin de respecter les mesures sanitaires et les directives du guide ministériel « COVID-19 - Modes d'accueil du jeune enfant ». Cette nouvelle organisation s'adapte également aux structures Coquelicots et Tullybulles dont la gestion est confiée à la société Maison Bleue.



SANTÉ

LES HÔPITAUX DU LÉMAN ONT TENU LE CAP

EN PREMIÈRE LIGNE, LES HÔPITAUX DU LÉMAN ONT DÛ SE RÉORGANISER DÈS L'ANNONCE, LE 13 MARS DERNIER, DES PLANS BLANCS HOSPITALIERS. LE TRAVAIL REMARQUABLE DES PERSONNELS SOIGNANTS A PERMIS LA PRISE EN CHARGE, LA PLUS OPTIMALE POSSIBLE, DES PATIENTS ATTEINTS OU NON PAR LE COVID-19.

UNE SEMAINE ! C'est le temps chronométré qu'il aura fallu à notre hôpital pour se réorganiser, avec notamment l'installation d'un poste médical avancé devant le service des urgences pour le tri des patients, l'ouverture de nouveaux lits en service de réanimation (passant ainsi de 8 à 14), le déploiement d'une unité Covid

de médecine, l'annulation des chirurgies non urgentes, la filtration des accès à l'hôpital, la mise en place d'une cellule de dépistage et d'accompagnement des personnels, la mobilisation des élèves de l'école des infirmiers et des bénévoles de la Fédération française de sauvetage et de secourisme (FFSS) ou encore le réajustement perma-

232 PATIENTS COVID HOSPITALISÉS

16 HOSPITALISATIONS EN RÉANIMATION « LOURDE »

14 LITS DE RÉANIMATION OCCUPÉS AU PLUS FORT DE LA CRISE ENTRE LE 31 MARS ET LE 28 AVRIL

ment des pratiques de désinfection et d'évaluation des équipements de protection individuelle. Pendant sept semaines, chaque jour, une cellule de crise pluridisciplinaire réévaluait les dispositifs en place pour répondre à l'évolution de la pandémie. « *Une organisation qui a suivi à la lettre, mais intelligemment, les nombreuses recommandations des autorités sanitaires et qui a permis d'être, certes, parfois en situation tendue mais jamais à saturation* », se félicite Éric Djamakorzian, directeur de l'établissement.

UN SERVICE DES URGENCES TOUJOURS OPÉRATIONNEL

Si le service des urgences a été reconfiguré pour accueillir les patients Covid, il n'en reste pas moins que les équipes n'ont jamais cessé de traiter toutes les autres pathologies. Ainsi, entre le 21 mars et le 26 mai, sur les 4 817 passages enregistrés aux urgences, seuls 464 concernaient des patients Covid.

UNE GÉNÉROSITÉ EXCEPTIONNELLE

Les acteurs locaux (institutionnels, sociaux et économiques) ont été nombreux à se mobiliser derrière les Hôpitaux du Léman et à soutenir le personnel soignant. « *On évalue les dons, numéraires ou en nature, à hauteur de 137 000 €* », souligne le directeur. Des repas, gâteaux, confiseries, mais aussi des kits cosmétiques... Les dons ont été variés et très nombreux, sans oublier les masques et le matériel divers financés par les entreprises du Chablais. « *Un soutien essentiel pour les équipes à des moments où la situation était compliquée et difficile.* »



POSTE MÉDICAL AVANCÉ DEVANT LE SERVICE DES URGENCES POUR LE TRI DES PATIENTS

90%
des passages
aux urgences ont
concerné des **patients
non Covid**

PRÉPARER L'AVENIR

« *Le confinement n'a pas remis en cause les projets de l'hôpital qui ont continué d'avancer. C'est le cas du dossier de reconstruction du bâtiment historique Georges Pianta, validé par l'Agence régionale de santé. Les offres des trois candidats retenus ont été présentées au comité de pilotage. Des discussions ont ensuite été engagées dès le 9 juin pour une attribution définitive du marché prévue à l'automne. La modernisation de notre hôpital est donc bel et bien en marche pour offrir une meilleure prise en charge des patients du Chablais.* »

Jean DENAIS

Président du Conseil de surveillance des Hôpitaux du Léman



ÉCONOMIE

LES COMMERÇANTS THONONNAIS, COMME PARTOUT EN FRANCE, ONT ÉTÉ PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS PAR CETTE CRISE SANITAIRE. LA VILLE A MIS EN PLACE UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES POUR LES ACCOMPAGNER DÈS LA RÉOUVERTURE DE LEUR COMMERCE.

GRATUITÉ DES PARKINGS EN SURFACE

Afin de faciliter l'accès aux commerces dès leur réouverture et de permettre à la clientèle de revenir consommer en centre-ville, la gratuité des parkings de surface, appliquée durant le confinement, a été reconduite jusqu'au 1^{er} juin.

AUDIT AUPRÈS DES COMMERCE DU CENTRE-VILLE ET DE LA ZONE COMMERCIALE ET ARTISANALE

Plus de 700 commerçants et entreprises ont été contactés par mail ou par courrier distribué directement dans leur boîte aux lettres durant la période de confinement. C'est à travers un questionnaire que la Ville a pu identifier les acteurs de la vie économique les plus en difficulté et les réorienter vers les aides accordées par l'État ou la région.

CAMPAGNES DE PROMOTION POUR LE COMMERCE LOCAL

Trois campagnes d'affichage ont été déployées sur la Commune. Elles témoignent du soutien de la collectivité apporté à ses 600 commerçants, ses producteurs locaux et ses nombreux restaurateurs, cafetiers et hôteliers.

GRATUITÉ DES TERRASSES POUR 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 12 juin dernier. Durant cette séance, les élus ont notamment voté la gratuité des terrasses installées sur le domaine public pour la saison 2020 et des emplacements de taxi, mais aussi la suppression de la taxe sur la publicité.

MAINTIEN DU MARCHÉ EN CENTRE-VILLE

La Ville a obtenu la réouverture du marché du jeudi, à titre dérogatoire, dès le 9 avril. Ce marché exclusivement alimentaire avec une dizaine de producteurs locaux de l'arrondissement de Thonon s'est tenu, durant toute la période de confinement, selon des règles strictes : pas plus de 100 personnes dans l'enceinte du marché délimitée par des barrières, sens de circulation imposé avec un lavage des mains obligatoire à l'entrée. Depuis fin mai, le marché reprend progressivement sa forme habituelle.



Pour vos questions, contactez le service du Commerce local
Tél. 04 50 81 72 28
l-mermoud@ville-thonon.fr

EN CHIFFRES

600 COMMERÇANTS

116 HÔTELS, CAFÉS ET RESTAURANTS

96 TERRASSES (DONT 84 INSTALLÉES À L'ANNÉE SUR LE DOMAINE PUBLIC)

PROPRETÉ URBAINE

RETROUVONS (VITE) LES BONS GESTES !

La période de confinement ne doit pas nous faire oublier les bons gestes à adopter dans l'espace public. En effet, certains ont encore parfois (trop ?) tendance à oublier de ramasser les déjections de leur animal de compagnie. Pour rappel, 85 distributeurs de sachets canins sont disponibles sur toute la ville.

D'autres, en parallèle, ne prennent pas le temps de jeter leurs déchets dans les corbeilles de propreté prévues à cet effet. Ils laissent derrière eux leurs emballages alimentaires, leurs mégots de cigarettes ou encore, et c'est de plus en plus fréquent, leurs masques ou leurs gants de protection jetables (et non recyclables !). Autant de produits qui peuvent être contaminants pour les agents de propreté urbaine et pour l'environnement. Donc, pour le bien-être et le respect de tous, retrouvons vite les bons gestes de tri !



GESTES BARRIÈRES

POURQUOI PORTER UN MASQUE ?



VOUS AVEZ REÇU DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES UN MASQUE EN TISSU DISTRIBUÉ PAR LA VILLE. VOICI COMMENT ET POUR QUELLES RAISONS L'UTILISER ?

Le masque distribué dans votre boîte aux lettres est un masque dit alternatif (alternatif aux masques médicaux), lavable, destiné à vous protéger et à protéger les autres personnes.

POURQUOI PORTER UN MASQUE EN TISSU ?

Les masques en tissu servent principalement à éviter que le porteur n'infecte son entourage. Lorsqu'ils suivent les règles édictées par l'Association française de normalisation (Afnor), ces masques sont en mesure d'arrêter entre 70 % et 90 % des particules de 3 microns (3 millièmes de millimètre) ou plus, ce qui correspond aux grosses gouttelettes expulsées par un porteur de masque malade, gouttelettes dont le diamètre est de 5 microns.

Pour le grand public en bonne santé, c'est-à-dire l'écrasante majorité des Français, il vaut donc mieux porter des masques lavables en tissu que des masques chirurgicaux, plus coûteux et écologiquement moins responsables.

COMMENT LE METTRE ? COMMENT LE RETIRER ?

Avant votre première utilisation, lavez votre masque à 60°, puis une fois sec, repassez-le délicatement des deux côtés afin qu'il prenne sa forme attendue. Avant de le mettre en place sur votre visage ou de le retirer, veillez à vous laver les mains au moins 20 secondes. Le masque se manipule uniquement par les élastiques, jamais par le milieu.



ACHETEZ LOCAL

**600 commerces
et les marchés
thononais
à votre
service**